

AUTOROUTE CASTRES - TOULOUSE
Groupe technique aménagement agriculture du 23 septembre 2011
Compte-rendu

Participants (par ordre alphabétique) :

- Franck ARDITE, Conseil Général de la Haute-Garonne (DADRE)
- Patrick AYGOBERE, CESER
- Michel AURIOL, SOR AGOUT
- Didier BELAVAL, Chambre d'agriculture du Tarn
- Karima BELKALEM, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne
- Jacqueline BESSETTES, Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne
- Christelle BIDET, Conseil Général du Tarn (Direction Développement)
- Laurence BOMPA-BRULE, SCOT NORD
- Alain CERESOTI, SOR AGOUT
- Damien CHAMAYOU, ARPE
- Jean-Pierre DAILLADES, Chambre des Métiers du Tarn
- Virginie DEFFAUX, SCOT du VAURAI, Communauté de communes TARN AGOUT
- Jacques ESPARBIE, Communauté de communes TARN AGOUT
- Marc EYCHERNE, Chambre de Commerce et d'industrie de Toulouse
- Henri de FERLUC, SAFER GHL
- Emmanuel FILLONNEAU, Chambre de Commerce et d'industrie du Tarn
- Raymond FREDE, PAYS COCAGNE
- Benoît GUILLOT, EGIS France
- Jean-Claude HUC, Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (Tarn)
- Éric JUBAULT, Conseil Général de la Haute-Garonne (Voirie)
- Pierre LAPELERIE, Communauté d'agglomération CASTRES-MAZAMET
- Dominique LEMAN, UPNET
- Lydia MARROT, Conseil Général de la Haute-Garonne (DADRE)
- Christian MAS, Communauté de communes du PAYS DE COCAGNE
- Georges MERIC, Président du SCOT LAURAGAIS
- Éric OGET, Président du SCOT NORD
- Jean-Yves PAGES, Chambre d'agriculture du Tarn
- Brigitte PARAYRE, SCOT du VAURAI
- Jean-Pierre PARIS, Président du SCOT PAYS D'AUTAN
- Alain POU, Vice-Président de la Communauté de communes du PAYS DE COCAGNE
- Bernard RAYNAUD, Vice-président du Conseil Régional Midi-Pyrénées
- Jean-Paul ROACHÉ, Communauté de communes du SESCAL
- Christian ROUSSEL, SAFER GHL
- Olivier TARDY, Chambre d'agriculture du Tarn
- Julie TOURNIÉ, Directrice Adjointe du Conseil Général de la Haute-Garonne

Philippe Grammont (DREAL Midi-Pyrénées) ouvre la séance et rappelle l'organisation générale de la concertation avec deux nouvelles étapes à venir :

- d'ici la fin de l'année, des échanges sur le nombre et la localisation des échangeurs, les circulations locales et l'itinéraire de substitution
- début 2012, la concertation sur les différentes variantes de tracé permettant de retenir le tracé de référence qui sera porté à l'enquête publique (*cf diaporama*)

Il rappelle l'enjeu de développement durable pour les territoires concernés par la future autoroute et la nécessité d'anticiper son arrivée.

L'objectif du groupe de travail est de :

- partager la connaissance sur les projets et les dynamiques des territoires concernés par le projet ;
- échanger sur les enjeux du développement durable des territoires, en particulier la maîtrise de l'urbanisation et les enjeux agricoles en lien avec le projet ;
- alimenter les réflexions sur la prise en compte du projet par les acteurs du territoire.

La réunion doit permettre de préparer les ateliers du développement durable prévus en décembre. Un nouveau groupe de travail est prévu en janvier 2012. L'ensemble de la réflexion doit permettre de dégager des recommandations et des propositions en matière d'aménagement du territoire pour accompagner et profiter pleinement de la création de l'autoroute.

Christine COT (CETE Sud-Ouest) présente un retour d'expériences sur les interactions possibles « entre autoroute et territoire » (*voir diaporama*) : une autoroute amplifie généralement les tendances actuelles sauf si les acteurs du territoire ont engagé des actions correctrices, des projets pour accompagner l'arrivée de l'infrastructure, réduire ses effets potentiels négatifs et profiter pleinement des atouts qu'elle offre. L'autoroute est ainsi une opportunité à saisir pour les territoires.

Dominique LEMAN (UPNET) insiste sur le fait qu'il faut penser l'autoroute en parallèle des autres modes de transport collectif de la métropole.

Patrick AYGOBERE (CESER) apporte un complément par rapport à la performance économique d'un territoire. Il évoque une étude qui constate que l'implantation des zones de développement - pas seulement économiques – est influencée par les axes de communication (routes, voies ferrées...).

Benoît GUILLOT (bureau d'études EGIS) présente ensuite l'étude prospective socio-économique réalisée dans le cadre du débat public (*voir diaporama*) qui montrait l'effet dynamisant de l'autoroute pour les territoires concernés par le projet.

Éric OGET (Président du SCOT Nord toulousain) souhaite que les études prennent en compte la possibilité d'un échangeur complet au niveau de Garidech, où passe la D 630 qui traverse la Haute Garonne via Montauban (avec la zone d'intérêt régionale de Vielmur et la perspective de l'implantation de la gare nouvelle LGV de Montauban). Puis il demande que les territoires voisins, qui accueillent croissance démographique (d'ici 20 ans, 40 000 habitants sur le SCOT Nord Toulousain, 200 000 habitants sur le SCOT de Montauban) et dynamisme économique (zone d'intérêt régional à Villemur) soient intégrés à la réflexion.

Dominique LEMAN (UPNET) rappelle que la charte de l'InterSCOT définit clairement les pôles d'équilibre et les pôles structurants et estime que les pôles d'emplois ne se situent pas dans la vallée du Girou.

Philippe Grammont intervient pour rappeler que l'objet de la réunion n'est pas de refaire le débat public, mais de travailler de manière collective pour préparer l'arrivée du projet décidé par le Ministre.

Georges MERIC (Président SCOT Lauragais) rappelle les 5 pôles majeurs du territoire du SCOT : une centralité (Castelnaudary) et 4 pôles d'équilibre dont Revel, site industriel et économique fort du territoire qui nécessiterait un raccordement à l'autoroute. Puis il évoque le devenir des pôles résidentiels de Lanta et Caraman, qui ne sont pas aujourd'hui pôles d'équilibre mais sont importants.

Jean-Pierre PARIS (Président SCOT Pays d'Autau) et Philippe Grammont échangent ensuite sur les chiffres de l'évolution démographique du Pays d'Autau, qui dépendent de la méthode de calcul utilisée.

Jean-Pierre PARIS s'interroge ensuite sur le devenir de la Haute Vallée du Thoré et l'opportunité d'une liaison qui irait au-delà de Castres-Mazamet, jusqu'à Saint-Pons.

Brigitte PARAYRE (SCOT du Vaurais) appuie la position du SCOT Nord Toulousain par rapport à l'échangeur de Garidech qui peut contribuer au maillage du territoire.

Virginie DEFAUX (SCOT du Vaurais) s'interroge sur un éventuel risque de saturation sur Saint-Sulpice si tous les échanges y sont regroupés. Elle souligne la nécessité d'une association pertinente des différents modes de transport.

Jean-Paul ROCACHE (CC du SESCO) indique que les maires et les élus du SESCO sont très préoccupés par les tracés.

Philippe GRAMMONT rappelle que la concertation sur les tracés est prévue dans un futur proche et que la réflexion sur les tracés se nourrira justement des enseignements tirés du travail réalisé en amont.

Jacques ESCARBIE (Président CC Tarn Agout) évoque les conséquences de la nouvelle carte intercommunale et rappelle la nécessité d'un « échangeur à lunettes » sur la sortie de l'autoroute Castres-Toulouse. Puis il revient sur le fort dynamisme démographique attendu sur le territoire, les conséquences sur la mobilité - et les actions innovantes possibles comme le covoiturage - avant de conclure sur l'importance de l'enjeu économique, notamment agricole, pour permettre aux futurs habitants de travailler sur leur lieu de vie.

Pascal VIVIER (DDT de la Haute-Garonne) et Bernard LYPRENDI (DDT de la Haute-Garonne) présentent alors les risques et opportunités de l'arrivée de l'autoroute (*voir diaporama*).

Pascal VIVIER (DDT de la Haute-Garonne) observe que si l'autoroute représente une opportunité pour améliorer les échanges entre la métropole et Castres, le risque majeur observé pour le secteur Castres-Toulouse est le phénomène de périurbanisation, sur un territoire où l'agriculture est très dynamique.

Bernard LYPRENDI (DDT du Tarn) commente ensuite la mutation des terres agricoles le long de l'A68, pour illustrer l'impact d'une infrastructure (*voir diaporama*) et compare l'évolution du marché immobilier entre Castres et Albi. Il commente ensuite le taux d'équipement des communes entre Castres et Toulouse, certaines étant plus prédisposées que d'autres à accueillir des nouveaux arrivants. Puis de conclure sur la fragmentation territoriale : le développement des activités aux droits des échangeurs peut concurrencer des zones d'emplois

et de commerce traditionnels implantés sur les bourgs ; une fragmentation transversale entre les différents points d'échanges est également possible.

Jean-Claude HUC (FDSEA du Tarn) revient sur l'incidence sur les prix de l'immobilier et demande si l'évolution du foncier agricole a été prise en compte.

Bernard LYPRENDI explique qu'avec l'évolution de la politique agricole commune, le risque de mutation est plus élevé pour les céréaliers que pour les éleveurs.

Jean-Claude HUC insiste sur le fait que les terres agricoles sont un outil de travail et que beaucoup d'agriculteurs sont propriétaires.

Jean-Yves PAGES (Chambre d'agriculture du Tarn) espère que ces réunions liées à l'arrivée de l'autoroute vont permettre aux élus de mieux maîtriser la périurbanisation.

Éric OGET (SCOT Nord toulousain) revient sur la volonté des élus de maîtriser l'urbanisation, avec l'objectif de diminuer par deux la consommation foncière sur le SCOT Nord Toulousain d'ici 20 ans.

Georges MERIC (Président SCOT Lauragais) rappelle que le SCOT s'impose à tous les PLU et que les élus ont fortement augmenté la densité de l'habitat sur l'ensemble du territoire de l'InterScot,

Jean-Pierre PARIS (Président SCOT Pays d'Autan) s'inquiète pour certains territoires entre Castres et Toulouse qui ne bénéficient pas d'un SCOT et regrette l'absence d'outil permettant de donner une cohérence à l'ensemble du territoire.

Philippe GRAMMONT confirme qu'une partie du territoire concerné par le projet ne bénéficie pas d'un outil de planification à l'échelle supra communale. Ce sujet interpelle collectivement les participants, il est donc proposé de l'étudier lors des ateliers du développement durable.

Bernard LYPRENDI (DDT du Tarn) ajoute que les discussions sur ce thème sont engagées avec les collectivités locales.

Christian MAS (CC Pays de Cocagne) affirme la volonté de la CC Pays de Cocagne de s'engager dans une démarche de SCOT une fois la nouvelle carte intercommunale définie.

Pascal VIVIER (DDT de la Haute-Garonne) poursuit la présentation (*voir diaporama*) et met en exergue l'opportunité de renforcer les pôles existants pour accueillir les nouveaux arrivants.

Bernard LYPRENDI (DDT du Tarn) illustre cette thématique par l'exemple de l'A68 qui montre une augmentation démographique dans les bourgs les plus structurés (*voir diaporama*). Il décrit également les atouts dont bénéficie Castres et évoque une possible inversion de tendance avec l'autoroute : des personnes habitant en périphérie de Toulouse iraient chercher les services de l'agglomération de Castres-Mazamet. Après avoir décrit la possibilité de rapprochements avec le marché toulousain (agriculture, bois) et mis en exergue des similitudes sociétales entre Castres-Mazamet et la Haute-Garonne (*voir diaporama*), il explique l'enjeu de faire revenir sur Castres-Mazamet les Tarnais partis étudier à Toulouse.

Emmanuel FILLONEAU (CCI du Tarn) explique le phénomène de vieillissement de la population dans la vallée du Thoré et la pression démographique à l'ouest de Castres. Puis il précise que l'emploi sur Castres est surtout tiré par le commerce et qu'une nouvelle dynamique industrielle – comme l'évolution de la filière mécanique dans le cadre du Technopôle - est nécessaire pour attirer les étudiants de Toulouse.

Jean-Claude HUC (FDSEA du Tarn) et Bernard LYPRENDI (DDT du Tarn) échangent sur le type de « produits agricoles » susceptibles de bénéficier d'un rapprochement avec le marché

toulousain. Tout produit issu de l'agriculture tarnaise pourrait profiter d'une diffusion plus aisée ; même s'il n'est pas, comme les céréales de la Vallée du Girou, consommé sur Toulouse.

Jacques ESCARBIE (Président CC Tarn Agout) revient sur la réforme de la carte intercommunale et les difficultés qu'elle entraîne pour créer un territoire de projets sur le territoire Tarn Agout.

Philippe GRAMMONT comprend les interrogations des élus sur le découpage intercommunal tout en rappelant qu'il n'y a pas forcément besoin d'une identité « Pays » pour construire un SCOT ; l'histoire du SCOT Nord Toulousain le prouve.

Michel AURIOL (Maire de Soual, représente le Président de la CC Sor Agout) insiste sur la nécessité de travailler immédiatement avec le Pays de Cocagne et le Pays d'Autan une fois la carte intercommunale définie.

Damien CHAMAYOU (ARPE) insiste sur le rôle économique de l'agriculture et la nécessité d'un accompagnement, d'une stratégie sur le long terme, notamment pour la vallée du Girou et le Vaurais. Il évoque également le besoin d'accompagner sur l'ensemble du territoire les économies de proximité. Revenant sur le risque de la fragmentation de l'espace, il souhaite une réflexion des différents « territoires organisés » sur la protection stricte du domaine agricole et la construction d'un projet cohérent pour l'ensemble du territoire.

Éric OGET (SCOT Nord toulousain) insiste pour élargir le cercle des participants lors des prochaines réunions ou ateliers. Michel AURIOL (Maire de Soual, représente le Président de la CC Sor Agout) abonde en citant l'exemple du Revelois.

Jean-Pierre PARIS (Président SCOT Pays d'Autan) évoque la qualité des paysages et l'attractivité touristique des espaces agricoles et naturels qui peuvent, à l'image du Gaillacois, représenter un enjeu de développement économique.

Michel AURIOL (Maire de Soual, représente le Président de la CC Sor Agout) estime également que le volet touristique est à prendre en compte dans la réflexion.

Philippe GRAMMONT explique la démarche « 1% Paysage et Développement », par laquelle le maître d'ouvrage accompagne financièrement des projets concrets de développement durable que peuvent porter certains territoires en co-visibilité avec l'autoroute (valorisation du patrimoine par exemple).

Georges MERIC (Président SCOT Lauragais) estime que le risque majeur est de transformer en « cités-dortoirs » les communes des espaces interstitiels. L'un des principes des SCOT est justement de coordonner l'arrivée d'habitants à la création d'emplois locaux pour éviter une économie résidentielle toujours déficitaire. Il prône une économie productive coordonnée - où le tourisme peut avoir sa place - en évoquant la complémentarité entre Revel et Puylaurens ainsi que le devenir des pôles de Caraman et Lanta.

Philippe GRAMMONT ajoute que l'agriculture devra faire partie intégrante de la réflexion sur l'économie productive et l'emploi.

Patrick AYGOBERE (CESER) aborde la question de l'emploi lié au chantier. Il espère une clause d'insertion obligeant le concessionnaire à embaucher le personnel local et les demandeurs d'emploi. Il souhaite aussi une réflexion portant sur la manière de former le personnel et de pérenniser l'emploi et l'activité au-delà du chantier.

Christine COT confirme l'impact économique positif des chantiers autoroutiers, notamment à destination « des plus faibles ».

Benoît GUILLOT (EGIS) cite l'exemple de la LGV Rhin-Rhône, où une clause pour l'emploi local et l'emploi social a été mise en place. Les objectifs sociaux et locaux y ont été largement

dépassés - même pour les postes nécessitant un savoir-faire technique - grâce à une formation du personnel coordonnée par les pôles emploi.

Pierre LAPELERIE (CA Castres-Mazamet) souhaite recevoir des retours d'expérience afin de préparer l'arrivée de l'autoroute sur le pôle urbain de Castres-Mazamet, qui doit rester un pôle d'équilibre du Grand Toulouse.

Henri de FERLUC (SAFER Gascogne Haut Languedoc) revient sur la question foncière, le prix des terrains. Il rappelle qu'au-delà de l'emprise de l'infrastructure subsiste un impact différé sur la consommation foncière avec, par exemple, la création de zones d'activités.

Philippe GRAMMONT conclut sur les grandes thématiques qui se sont dégagées des discussions. Elles permettront de construire un programme pour la journée de travail de décembre, qui s'appuiera sur des expériences et témoignages extérieurs. En janvier seront tirés les principaux enseignements de cette journée, desquels découleront les pistes de travail à explorer et les recommandations à suivre dans le futur par chacun, selon son domaine de compétences.

Plusieurs thématiques à approfondir lors des prochains ateliers du développement durable sont au final identifiées collectivement :

- gouvernance et territoires de SCoT
- maîtrise des espaces stratégiques agricoles et naturels
- dynamiques de l'emploi (des jeunes)
- cohérence des stratégies économiques locales
- élargissement du cercle de vision des impacts au-delà du périmètre Toulouse-Castres
- qualité des paysages : préservation + développement économique (tourisme)
- emplois dans les espaces interstitiels
- coordination de l'économie productive
- appui à l'économie agricole
- emploi local du chantier